

Présidence de Monsieur Musa Kamenica, président

Membres absents excusés : Mme Karine Beausire Ballif, M. Eric Bettens, Mme Pauline Blanc, Mme Isabelle Bonillo, M. Valentin Christe, Mme Valérie D'Acromont, Mme Sima Dakkus, Mme Lana Damergi, M. Samuel de Vargas, Mme Olivia Fahmy, Mme Alice Girardet, Mme Séverine Graff, M. Nicolas Hurni, M. Mountazar Jaffar, M. Jean-Blaise Kalala, Mme Feryel Kilani, Mme Sevgi Koyuncu, Mme Virginie Kyriakopoulos, Mme Astrid Lavanderos, Mme Naomi Alexandra Matewa, Mme Franziska Meinherz, Mme Gaëlle Mieli, M. Vincent Mottier, Mme Joëlle Racine, M. Jean-Claude Seiler, Mme Agathe Raboud Sidorenko

Membres absents non excusés : Mme Eliane Aubert, Mme Carolina Carvalho, M. Pierre Conscience, Mme Preeti Damon, Mme Léonie Kovaliv, Mme Klesta Krasniqi, M. Yusuf Kulmiye, Mme Mathilde Maillard, M. Olivier Marmy, Mme Christelle Rigual, Mme Clara Schaffer, M. Serge Talla

Membres présents	62
Membres absents excusés	25
Membres absents non excusés	13
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Dépôt

Pétition de M. Sébastien Nusslé « Pour un moratoire sur les projets immobiliers dans le secteur Jolimont-Montagibert »

Communication

Le président souhaite un joyeux anniversaire à M. Junod, syndic

Questions orales

- I. Mme Josée-Christine Lavanchy (UDC) ; Mme Émilie Moeschler, directrice de Sports et cohésion sociale
 - II. Mme Christine Goumaz (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic
 - III. Mme Perside Gloria Bolombo (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, syndic
 - IV. M. Jean-Marc Béguin (V'L) ; M. Grégoire Junod, syndic
 - V. M. Jacques Pernet (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité ; M. Jacques Pernet (PLR)
 - VI. M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et économie
-

**POS25/114 – SE
postulat**

de Mme Marlène BÉRARD (PLR) : « Mieux vaut prévenir qu'amender »

Première partie de la 10^e séance du mardi 9 décembre 2025

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**[POS25/115](#) – SE
postulat**

de Mme Marlène BÉRARD (PLR) : « Une Ville solidaire de ses commerçants et restaurateurs »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**[POS25/116](#) – FIM
postulat**

de Mme Marlène BÉRARD (PLR) : « Pour un moratoire sur la suppression des places de parc »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**[POS25/117](#) – CD
postulat**

de M. Mountazar JAFFAR (soc.) : «Garantir la dignité et la confidentialité des échanges dans les guichets lausannois»

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**[POS25/118](#) – CD
postulat**

de M. Mountazar JAFFAR (soc.) : «Pour une Ville qui lutte activement contre les violences administratives»

'Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**[POS25/119](#) – FIM
postulat**

de M. Loris SOCCHI (EàG) : « Une alternative écologique et sociale à l'autoroute A1a / Tram 2 - Vers une ville sans voiture »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS25/121 – FIM
postulat**

Discussion
préalable

de Mme Pauline BLANC (PLR) : « Un secteur Benjamin-Constant sécurisé pour les piétons »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS25/122 – FIM
postulat**

Discussion
préalable

de Mme Pauline BLANC (PLR) : « Feux jaunes clignotants aux abords des passages pour piétons : misons sur la sécurité avant tout »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS25/123 – SE
postulat**

Discussion
préalable

de Mme Nathalie CARUEL (Les Verts) « Pour un recrutement diversifié et inclusif du Corps de Police de Lausanne »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS25/124 – LEA
postulat**

Discussion
préalable

de Mme Karine ROCH (Les Verts) et consorts « Souffleuses à feuilles : et si Lausanne s'inspirait de Zurich ? »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS25/125 – CD
postulat**

Discussion
préalable

de M. Ilias PANCHARD (Les Verts) « Renforcer le soutien à l'improvisation théâtrale et à l'humour »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Première partie de la 10^e séance du mardi 9 décembre 2025

POS25/126 – SCS postulat

Discussion
préalable

de M. Valentin CHRISTE (UDC) « Enrayer l'appel d'air : pour l'introduction de critères d'accès dans les prestations dites « à bas seuil » et dans les hébergements d'urgence. »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

INT25/067 - LEA Interpellation urgente

Développement

de M. Johann Dupuis et consorts : « Pollution par la dioxine à Lausanne. La Municipalité et le Conseil d'Etat cherchent-ils à ralentir l'assainissement des sols contaminés au détriment de la santé publique ? »

*Réponse de la
Municipalité*

M. Johann Dupuis (EàG) qui dépose 4 résolutions.

Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture

*Résolution Dupuis
n° 1*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'entende avec le canton pour mandater des études supplémentaires - réellement indépendantes - permettant d'approfondir : a) l'impact sur la santé de la population de l'exposition passée aux différents polluants produits par l'ancienne usine du Vallon ; b) l'impact sur la santé des populations les plus vulnérables ; c) l'incidence des cancers entre la population exposée par le passé ou présentement aux polluants provenant de l'ancienne usine du Vallon et l'incidence des cancers dans un groupe de contrôle non-exposé à ces pollutions

*Résolution Dupuis
n° 2*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité intercède auprès du canton pour les investigations techniques et historiques ainsi que la décision de répartition des coûts soient publiées dans les plus brefs délais;

*Résolution Dupuis
n° 3*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité d'entente avec le Canton publie au plus vite le calendrier de l'assainissement des espaces publics contaminés par la dioxine

*Résolution Dupuis
n° 4*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité communique dans les plus brefs délais une information à l'intention des privés, propriétaires ou locataires détaillant la démarche à mener pour obtenir l'assainissement de jardins ou places de jeux privés contaminées par la dioxine

INT25/064 - LEA Interpellation urgente

Développement

de Mme Virginie CAVALLI (v'lib.) et consorts : « Contamination à la dioxine : une bien étrange précipitation vers l'assainissement. Et si la fumée du Vallon allait nous hanter plus longtemps que prévu ? »

*Réponse de la
Municipalité*

Mme Virginie Cavalli (V'L) qui dépose 1 résolution.

Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture

Résolution Cavalli

Le Conseil communal demande à la Municipalité de renforcer immédiatement l'information et la sensibilisation de la population sur le terrain en organisant des campagnes de sensibilisation directement auprès de la population dans les quartiers et les zones publiques de délasserment les plus exposées.

Première partie de la 10^e séance du mardi 9 décembre 2025

*Discussion sur
interpellation
urgente Dupuis et
sur interpellation
urgente Cavalli*

Résolution Sangra

Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) qui dépose une résolution sur l'interpellation Dupuis

Aussi longtemps que les parcelles polluées à la dioxine ne sont pas assainies, le Conseil communal souhaite que la Municipalité relance régulièrement des campagnes de sensibilisation en visant en particulier les populations sensibles (enfants en bas âge, femmes enceintes, etc.) en s'assurant que chacun, chacune est informé-e, connaît et comprend les mesures de prévention à adopter.

Discussion (suite)

M. Louis Dana (soc.), Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture

*Vote s/ résolution
Dupuis 1*

Le Conseil, par 49 oui, 6 non, et 10 abstentions, **adopte** la résolution de M. Dupuis n° 1

*Vote s/ résolution
Dupuis 2*

Le Conseil, par 51 oui, 0 non, et 14 abstentions, **adopte** la résolution de M. Dupuis n° 2

*Vote s/ résolution
Dupuis 3*

Le Conseil, à l'unanimité, **adopte** la résolution de M. Dupuis n° 3

*Vote s/ résolution
Dupuis 4*

Le Conseil, à l'unanimité, **adopte** la résolution de M. Dupuis n° 4

*Vote s/ résolution
Sangra*

Le Conseil, par 62 oui, 0 non, et 2 abstentions, **adopte** la résolution de Mme Sangra.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

*Vote s/ résolution
Cavalli*

Le Conseil, à l'unanimité **adopte** la résolution de Mme Cavalli.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 20 h 10.

Le président

Le secrétaire

.....

.....

Présidence de Monsieur Musa Kamenica, président

Membres absents excusés : Mme Karine Beausire Ballif, M. Eric Bettens, Mme Pauline Blanc, Mme Isabelle Bonillo, M. Valentin Christe, Mme Valérie D'Acremont, Mme Sima Dakkus, Mme Lana Damergi, M. Samuel de Vargas, Mme Alice Girardet, Mme Paloma Graf, Mme Séverine Graff, Mme Marie-Claude Guerry, M. Nicolas Hurni, M. Mountazar Jaffar, M. Jean-Blaise Kalala, Mme Feryel Kinani, Mme Sevgi Koyuncu, Mme Astrid Lavanderos, Mme Naomi Alexandra Matewa, Mme Franziska Meinherz, Mme Gaëlle Mieli, M. Vincent Mottier, Mme Joëlle Racine, M. Jean-Claude Seiler, Mme Agathe Raboud Sidorenko

Membres absents non excusés : Mme Carolina Carvalho, Mme Virginie Cavalli, Mme Preeti Damon, Mme Léonie Kovaliv, Mme Klesta Krasniqi, M. Yusuf Kulmiye, Mme Mathilde Maillard, M. Olivier Marmy, Mme Clara Schaffer.

Membres présents	65
Membres absents excusés	25
Membres absents non excusés	10
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 40 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**[INT25/072](#) - SCS
Interpellation
urgente**

de Mme Coralie DUMOULIN (PLR) et consorts : « Saint-Martin perd son calme : Problèmes d'insalubrité et d'encadrement sécuritaire à la rue Saint-Martin »

Développement

Mme Coralie Dumoulin (PLR) qui dépose 5 résolutions.

*Réponse de la
Municipalité*

Mme Emilie Moeschler, directrice de Sport et Cohésion sociale.

Résolution n° 1

Le Conseil Communal de Lausanne souhaite que la Municipalité demande à tous les organismes sociaux subventionnés par la Ville, et plus particulièrement la Soupe populaire, l'Étape, l'Espace Saint-Martin et le Point d'appui, de lui fournir régulièrement (une fois par trimestre) des données d'interventions faites au sein de ces organismes pour des situations de mise en danger d'autrui et/ou de soi-même

Résolution n° 2

Le Conseil Communal de Lausanne souhaite que la Municipalité demande à tous les organismes sociaux subventionnés par la Ville, et plus particulièrement la Soupe populaire, l'Étape, l'Espace Saint-Martin et le Point d'appui, d'appliquer les sanctions prévues dans leurs règlements respectifs

Résolution n° 3

Le Conseil Communal de Lausanne demande à la Municipalité de faire démonter les arrêts de bus qui se trouvent sous le pont Bessières

Résolution n° 4

Le Conseil Communal de Lausanne souhaite que la Municipalité contacte le propriétaire privé du 7 rue Saint-Martin afin qu'il prenne au plus vite des mesures pour réparer la barrière en verre cassée

Résolution Maillard

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en place des critères d'accessibilité pour que l'accès aux structures d'accueil à bas seuil soit réservé aux résidents de région lausannoise

Deuxième partie de la 10^e séance du mardi 9 décembre 2025

<i>Discussion (suite)</i>	Mme Marlène Bérard (PLR) <u>qui dépose 1 résolution</u> ;
<i>Résolution Bérard</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité équipe l'espace public aux alentours de Saint-Martin et des institutions venant en aide aux démunis de caméra de surveillance pour prévenir les délits, respectivement pouvoir identifier les délinquants.
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Patrizia Mori (UDC) <u>qui dépose 2 résolutions</u> ;
<i>Résolution Mori 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prononce un moratoire immédiat sur l'ouverture de toute nouvelle structure d'accueil à bas seuil à Lausanne, ainsi que sur toute extension de prestations à bas seuil.
<i>Résolution Mori 2</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité lui présente, dans un délai de deux ans, une étude chiffrée sur le statut de séjour des personnes ayant recours aux prestations à bas seuil fournies par la Ville ou par des entités subventionnées par elle.
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Sarah Neumann (soc.) <u>qui dépose une résolution</u> .
<i>Résolution Neumann</i>	Le Conseil communal s'oppose la mise en place de critères d'accès pour la Soupe populaire, l'Etape et l'Espace Saint Martin.
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Gaëlle Kovaliv (EàG) ; Mme Romane Benvenuti (Les Verts) ; Mme Line Golestani (soc.) ; Mme Coralie Dumoulin (PLR) ; Mme Josée Christine Lavachy (UDC) ; Mme Marlène Bérard (PLR) ; Mme Sarah Neumann (soc.) ; Mme Emilie Moeschler, directrice de Sports et Cohésion sociale ; Mme Coralie Dumoulin (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.
<i>Vote s/ résolution Dumoulin 1</i>	Le Conseil, par 22 oui, 36 non, et 5 abstentions, refuse la résolution de Mme Dumoulin n° 1
<i>Vote s/ résolution Dumoulin 2</i>	Le Conseil, par 24 oui, 28 non, et 12 abstentions, refuse la résolution de Mme Dumoulin n° 2
<i>Vote s/ résolution Dumoulin 3</i>	Le Conseil, par 20 oui, 38 non, et 5 abstentions, refuse la résolution de Mme Dumoulin n° 3
<i>Vote s/ résolution Dumoulin 4</i>	Le Conseil, par 31 oui, 13 non, et 18 abstentions, adopte la résolution de Mme Dumoulin n° 4
<i>Vote s/ résolution Maillard</i>	Le Conseil, par 18 oui, 43 non, et 2 abstentions, refuse la résolution de Mme Maillard
<i>Vote s/ résolution Bérard</i>	Le Conseil, par 18 oui, 41 non, et 2 abstentions, refuse la résolution de Mme Bérard
<i>Vote s/ résolution Mori 1</i>	Le Conseil, par 17 oui, 44 non, et 2 abstentions, refuse la résolution de Mme Mori n° 1
<i>Vote s/ résolution Mori 2</i>	Le Conseil, par 17 oui, 43 non, et 4 abstentions, refuse la résolution de Mme Mori n° 2

Deuxième partie de la 10^e séance du mardi 9 décembre 2025

<i>Vote s/ résolution Neumann</i>	Le Conseil, par 42 oui, 16 non, et 4 abstentions, adopte la résolution de Mme Neumann Le Conseil prend acte de la réponse municipale. <hr/>
<u>INT25/073</u> - SE Interpellation urgente	de Mme Patrizia Mori (UDC) et consorts « La Municipalité cache-t-elle la misère sous les guirlandes? »
<i>Développement</i>	Mme Patrizia Mori (UDC) <u>qui dépose 3 résolutions.</u>
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Résolution n° 1</i>	Le CC souhaite que la Municipalité diminue immédiatement les divers émoluments et taxes facturés aux commerçants, artisans et restaurateurs de 30% pour une période de 2 ans.
<i>Résolution n° 2</i>	Le CC souhaite que la Municipalité regroupe au sein d'une même Direction la gestion des travaux sur le domaine public afin que ceux-ci soient pilotés de manière efficace et efficiente.
<i>Résolution n° 3</i>	Le CC souhaite que la Municipalité ferme immédiatement le local d'injection de la Riponne et redirige les consommateurs lausannois vers celui du Vallon, au besoin en augmentant les ressources à disposition de ce dernier, et en interdisant toutes les autres prestations sociales dites 'à bas seuil' aux non-lausannois.
<i>Discussion</i>	M. Yvan Salzman (soc) ; Mme Tatiana Taillefert (Les Verts) ; Mme Marlène Bérard (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; Mme Patrizia Mori (UDC).
<i>Vote s/ résolution 1 Mori</i>	Le Conseil, par 8 oui, 43 non, et 4 abstentions, refuse la résolution de Mme Mori n° 1
<i>Vote s/ résolution 2 Mori</i>	Le Conseil, par 17 oui, 37 non, et 0 abstentions, refuse la résolution de Mme Mori n° 2
<i>Vote s/ résolution 3 Mori</i>	Le Conseil, par 6 oui, 48 non, et 0 abstentions, refuse la résolution de Mme Mori n° 3 Le Conseil prend acte de la réponse municipale. <hr/>
<u>INT25/075</u> - SE Interpellation urgente	de M. Thibault Schaller (UDC) et consorts « Libérer la parole au sein du Corps de Police : oui, mais comment ? »
<i>Développement</i>	M. Thibault Schaller (UDC) <u>qui dépose 2 résolutions.</u>
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

Deuxième partie de la 10^e séance du mardi 9 décembre 2025

<i>Résolution n° 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité renonce à mandater une étude d'avocats externe.
<i>Résolution n° 2</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité consulte les membres du Corps de police de Lausanne afin de connaître le modèle qui leur semble le plus pertinent pour s'exprimer librement.
<i>Discussion</i>	M. Louis Dana (soc.) ; M. Johann Dupuis (EàG)
<i>Vote s/ résolution 1</i>	Le Conseil, par 5 oui, 42 non, et 0 abstentions, refuse la résolution de M. Schaller.
<i>Vote s/ résolution 2</i>	Le Conseil, par 8 oui, 31 non, et 7 abstentions, refuse la résolution de M. Schaller. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Clôture	La séance est levée à 22 h 40. Le président Le secrétaire